

Pou**u** belle la vie

ÉDITO

Viser toujours mieux,

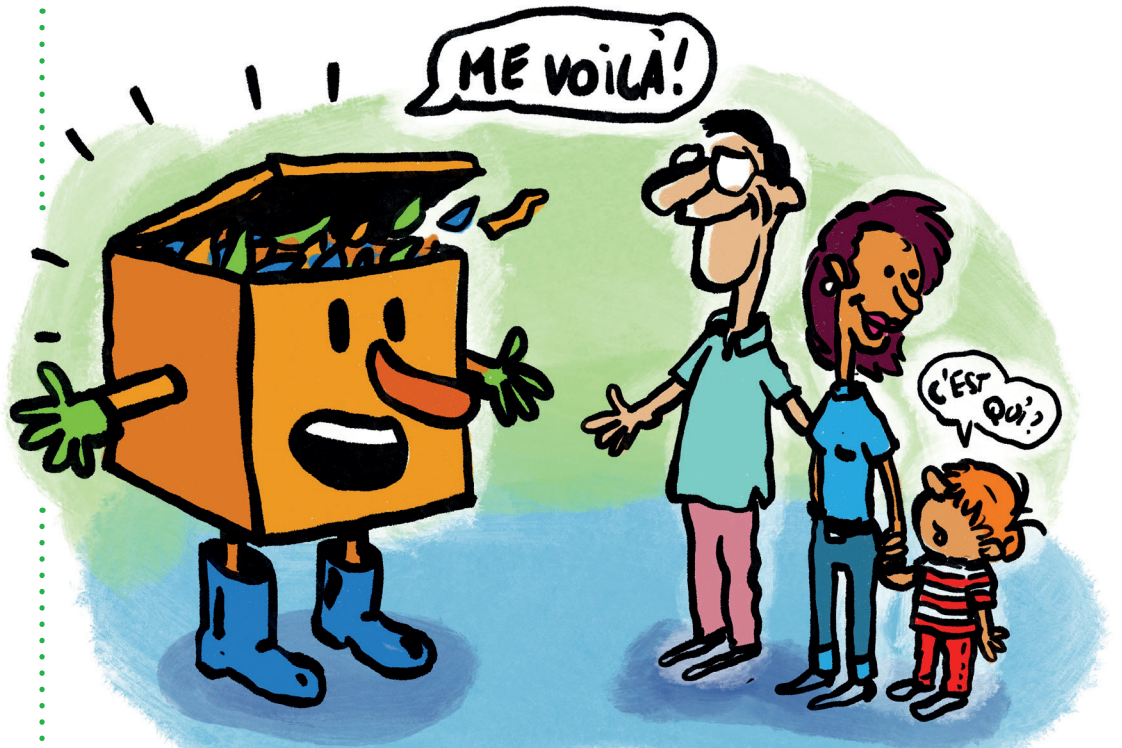
Depuis début 2023, les consignes de tri sont étendues à tous les emballages. Nous allons maintenant franchir une nouvelle étape pour réduire encore les déchets résiduels : le tri à la source des biodéchets.

Cette action délicate sera mise en place progressivement à partir du 1er janvier 2024. Dans un premier temps, notre objectif est d'équiper de composteurs l'ensemble de l'habitat individuel. Puis, dans un second temps, nous étendrons progressivement ces équipements à l'habitat collectif.

Nous ne doutons pas d'être soutenu en cela par l'acceptation des habitants et une bonne prise en charge citoyenne. Pour répondre à vos interrogations légitimes, je vous engage à suivre les prescriptions du SICTOM. Vous trouverez ainsi des informations sur le tri des biodéchets dans ce numéro.

Enfin, un service auprès des usagers s'appuie sur les communes. Le SICTOM apprécie donc particulièrement la grande qualité des échanges avec les élus de notre région.

Benoît Petitprez,
Président du SICTOM



L'ACTUALITÉ DU SICTOM

Les biodéchets, un nouveau défi pour 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets. Engagé depuis longtemps sur cette voie, le SICTOM n'a pas attendu la loi pour proposer de réelles possibilités aux habitants. « Grâce à un accompagnement accru, nous allons encore renforcer nos actions auprès des usagers, notamment par des journées pédagogiques sur le compostage » explique Benoît PETITPREZ, Président du SICTOM.

Un biodéchet est un déchet biodégradable de jardin ou de cuisine, tel que des épiluchures de fruits et légumes, des feuilles mortes, des brindilles...

Une étude réalisée sur le territoire du SICTOM au printemps 2023 a démontré que les biodéchets représentent 33,39 % de vos ordures ménagères.

« Depuis des années, précise Jacques FORMENTY, Vice-président en charge de la commission SICTOM DE DEMAIN, nous avons encouragé le compostage individuel. L'étude montre ainsi que près des 2/3 de l'habitat du territoire est constitué de maisons avec jardin. Le déploiement du compostage s'adapte donc particulièrement bien à notre environnement. »

Le SICTOM a déjà distribué 7291 composteurs à 17 % des foyers. L'équipement individuel pour le compostage peut donc largement progresser. De manière à encore mieux sensibiliser les habitants, des démonstrations et des ateliers seront proposés. Ils permettront à tous de bien comprendre l'intérêt du compostage.

« Avec le soutien de SITREVA et grâce au relais des communes, nous répondons au plus près aux besoins de notre territoire » conclut Benoît PETITPREZ. « Et, nos actions dans les écoles portent leurs fruits. J'en veux pour preuve, l'exemple du collège de Bonnelles relayé dans ce numéro. »



9 rue André Ampère
ZI du Pâtis
78120 Rambouillet
le matin de 9h
à 12h30, du lundi
au vendredi.

N° Vert 0 800 49 50 61

<https://www.sictomregionrambouillet.com>
<https://www.facebook.com/profile>

Syndicat Intercommunal de Collecte
et de Traitement des Ordures Ménagères
de la Région de Rambouillet

Rencontre avec Denis Durand, Adjoint au maire d'Épernon

Professionalisme et disponibilité

La qualité d'un service auprès des usagers passe nécessairement par de bons échanges avec les communes. Concernant le SICTOM, Denis Durand, Conseiller municipal chargé des travaux, de l'environnement et du développement durable à Epernon,

« La réactivité et le professionnalisme, dont font preuve les services du SICTOM, créent un climat très favorable qui nous permet de résoudre rapidement les problèmes », précise Denis Durand. Récemment, un travail collaboratif a permis d'optimiser la collecte d'une rue commune à Epernon et Raizeux.

« Pour 2024, nous étudions activement avec le SICTOM, la possibilité d'utiliser des véhicules plus petits, mieux adaptés aux ruelles »

A la demande de la ville, le SICTOM a procédé au changement des couvercles de bacs de certains points de regroupement, pour faciliter le tri. Ainsi, il est plus simple de les différencier ce qui évite les erreurs. Dans le même esprit, le syndicat a fourni un composteur pour chaque parcelle des jardins communaux. Un geste très apprécié des jardiniers !



Comme dans de nombreuses villes, la circulation des véhicules de collecte est parfois compliquée. « Pour 2024, nous étudions activement avec le SICTOM, la possibilité d'utiliser des véhicules plus petits, mieux adaptés aux ruelles », annonce Denis Durand.

Enfin, la commune se soucie de bien informer ses concitoyens. L'accompagnement du SICTOM en terme de communication est donc bien apprécié, tant il constitue un relais indispensable auprès des usagers.

UNE COMMUNE, UNE ACTION

La belle initiative de collégiens de Bonnelles



A la demande de cinq élèves de 6^e du collège des Trois moulins de Bonnelles, le SICTOM est intervenu dans leur établissement. Avec leur soutien, une action de sensibilisation a été organisée auprès de tous leurs camarades de 6^e et 5^e. La jeunesse sait se mobiliser !

Marqués par l'intervention du SICTOM quand ils étaient à l'école primaire, Abigaëlle, Clarence, Elise, Karl et Noan ont décidé de solliciter à nouveau l'organisme. Leur idée : organiser la semaine antigaspi avec des actions sur le tri des déchets et le gaspillage alimentaire.

« Aujourd'hui, je continue à bien trier et je le dis autour de moi, »

« Nous avons créé spécialement des affiches pour chacune des classes avec deux poubelles dessous pour trier les papiers, les plastiques et les autres déchets », se souviennent-ils. Et, ils ne sont pas arrêtés là. Chaque jour, en se mettant à côté des poubelles, ils expliquaient à chaque enfant comment bien trier les déchets de leur repas. Enfin, ils ont sollicité le SICTOM et le SITREVA afin d'organiser une journée de sensibilisation au collège. Un stand, des ateliers et une superbe expo photos sur les enfants du

monde et leur nourriture ont été proposés.

« Les autres élèves ont beaucoup aimé l'atelier avec le casque virtuel et nos messages sont bien passés, déclarent-ils. Notre planète ne va pas bien, nous devons tous faire attention. » Si l'équipe pédagogique est déjà très active et propose des projets sur le thème de l'environnement, l'initiative des enfants l'a réellement étonnée. « C'est époustouflant et très encourageant » reconnaît la direction.

« Aujourd'hui, je continue à bien trier et je le dis autour de moi, » remarque Abigaëlle. « Les gens ne font pas beaucoup d'efforts ! Pourtant, même à notre niveau nous pouvons agir. » Les cinq élèves réfléchissent à recommencer l'année prochaine quand ils seront en 4^e et « avec de nouveaux élèves pour prendre la suite ! ».

Tri à la source des biodéchets, Les réponses à vos questions

Les nouvelles directives concernant le tri à la source des biodéchets suscitent de nombreuses et légitimes interrogations.

Pourquoi séparer les biodéchets du reste des déchets ?

L'incinération des biodéchets produit des gaz à effet de serre. A l'inverse, la valorisation organique permet leur retour au sol ou leur transformation en une matière adaptée aux besoins agronomiques des sols, le compost. De plus, les composts de biodéchets comblent en partie l'appauvrissement des sols.

Comment réaliser le tri à la source des biodéchets ?

Deux solutions. Soit la gestion de proximité des biodéchets par du compostage individuel ou collectif soit, une collecte supplémentaire et séparée.

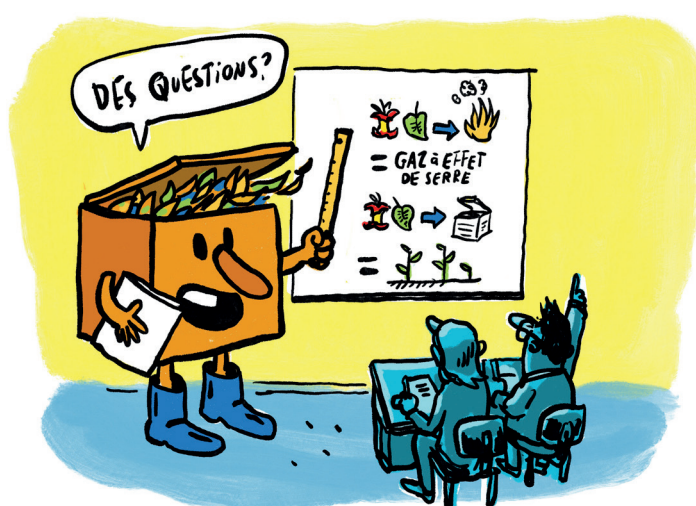
Quelle solution le SICTOM a-t-il retenu ?

Le SICTOM développe en priorité la gestion de proximité par le biais du compostage individuel et collectif. Une collecte n'est pas adaptée à notre territoire très rural et, surtout, il n'existe pas de solution de traitement à une distance raisonnable. Ainsi, nous évitons un surcoût financier et une empreinte carbone supplémentaire. Enfin, avec le retour au sol, nous maintenons la fertilité de nos sols.

Comment le SICTOM accompagne les usagers ?

Nous allons développer des actions de prévention pour vous inciter et vous former sur le compostage. Nous organiserons des formations et ateliers aux pratiques du compostage.

notre site internet www.sictomregionrambouillet.com. Les délais sont actuellement un peu plus longs en raison des fortes demandes nationales. Nos services mettent tout en œuvre pour réduire ces délais.



Le SICTOM a prévu le recrutement d'un agent supplémentaire et son agent de prévention se forme actuellement au métier de maître composteur.

Comment se procurer un composteur ?

Le SICTOM distribue gratuitement des composteurs. Vous pouvez en faire la demande via

Vous n'avez pas de jardin !

Il suffit d'un espace vert dédié, de référents identifiés et de voisins motivés pour créer un site de compostage partagé entre voisins ! Chacun dépose, mélange, entretient et utilise l'engrais obtenu. Tout projet sera étudié par le SICTOM en collaboration avec les services communaux.

Les bonnes pratiques pour réussir mon compost

- 1 > Je dépose les biodéchets coupés en morceaux
- 2 > J'équilibre les apports des matières sèches et des matières humides
- 3 > Je recouvre mes apports d'une poignée de matière sèche
- 4 > Je brasse mon compost pour l'aérer au maximum
- 5 > Je vérifie l'humidité (ni trop sec, ni trop humide)

Pour plus d'infos, consulter notre site internet.

Que mettre dans un composteur ?

50 %
déchets humides (Azote)

- Épluchures de fruits et légumes (y compris les agrumes)
- Marc de café et sachets de thé
- Fruits et légumes abîmés
- Coquilles d'œufs broyées
- Fleurs coupées, plantes d'intérieur
- Tonte de pelouse (en petite quantité)

50 %
déchets secs (Carbone)

- Petites branches, brindilles
- Broyat de bois, de taille de haie
- Feuilles mortes
- Papiers kraft
- Cartons bruns (rouleaux de papier toilette)
- Essuie-tout
- Journaux
- Boîtes d'œufs découpées (en carton sans les étiquettes)



Ateliers compostage

Le SICTOM proposera au printemps des ateliers compostage qui répondront à toutes vos questions : comment obtenir un composteur, les principes fondamentaux du compostage, le tri des biodéchets... Les dates et les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement via notre site internet et notre page Facebook.

Ensemble, réduisons le gaspillage alimentaire !

Parmi ses actions de prévention, le SICTOM sensibilise également ses concitoyens sur la réduction du gaspillage alimentaire. En plus de l'économie financière réalisée par chaque foyer, une bonne gestion des aliments réduit les biodéchets de façon sensible.

Chaque année, 10 millions de tonnes de nourriture sont jetées en France. Nous pouvons tous lutter contre le gaspillage et être acteurs. Il suffit parfois de changer un peu nos habitudes.

Voici quelques astuces pour réduire le gaspillage :

- Avant de partir pour vos courses, faites une liste et tenez-vous y. Cela vous évitera d'acheter trop.
- Achetez malin. Les fruits et les légumes « moches », les

invendus et les produits avec une date limite de consommation courte sont moins chers. Ainsi, ils ne seront pas jetés.

- Rangez votre frigo : pensez à placer les produits les moins frais et à DLC courtes devant.
- Conservez les produits entamés dans des boîtes si possible transparentes pour bien les identifier d'un simple regard. Vous ne les mettrez pas à la poubelle pour les avoir oubliés.
- Utilisez votre congélateur : si vous avez préparé plus que

nécessaire ou trop acheté, congelez les aliments et les plats cuisinés pour les conserver plus longtemps.

- Soyez inventifs : créez des recettes avec les ingrédients restants dans votre frigo (wok, soupe, tartine, compote...). Vous pouvez aussi trouver de bonnes idées sur Internet.

Pour bien consommer, sachez différencier DDM et DLC

Date de durabilité minimale (DDM) : Au-delà du délai indiqué, l'aliment reste consommable sans risque pour votre santé. Seules leurs propriétés gustatives peuvent être altérées. « À consommer de préférence avant le 20/10/2025 »

Date limite de consommation (DLC) : Au-delà de la date indiquée, il existe un risque d'intoxication alimentaire. « À consommer jusqu'au 10/12/2024 »



RESSOURCES&VOUS

Redonner de la vie

Une boutique Ressources&Vous redonne vie aux objets, aux meubles et aux vêtements. Florence da Rocha responsable de celle du Perray-en-Yvelines tient à ce que ce lieu soit agréable et offre aussi, l'occasion de passer un bon moment.

« Nous attachons beaucoup d'importance à remettre nos objets dans un cadre de vie, » insiste Florence. « Nous souhaitons ainsi les revaloriser. » La décoration de la plateforme est donc particulièrement étudiée. Les visiteurs circulent comme dans une maison. Il y a partout des mises en situation pour disposer les produits. Au Perray, vous trouverez, des meubles, de la mercerie et du textile, des jouets, des articles de cuisine et de l'électroménager, un beau rayon culture. « Tout ce que nous récupérons est trié avec soin, » explique Florence. « Nos équipes nettoient,

réparent, remettent en bon état. Chaque semaine, nous changeons la décoration ce qui fait que nos visiteurs ont plaisir à venir souvent. » Chacune des 6 boutiques solidaires voit en moyenne 400 passages par jour d'ouverture. On vient se promener, discuter, prendre un café. L'association tient à cet état d'esprit qui permet à de nombreuses personnes d'avoir un lien social régulier.

La boutique solidaire du Perray est ouverte le mercredi et le samedi de 10h00 à 18h00, 7 rue de l'Église.

Sur l'année 2022, le SICTOM de la Région de Rambouillet a collecté :

20553 tonnes d'ordures ménagères
4667 tonnes d'emballages
3194 tonnes de verre

Cela représente en moyenne par habitant

